



Ces éléments du portrait social de l'agglomération toulonnaise sont pour la première fois approfondis à l'échelle des quartiers pour les 11 communes du SCoT de plus de 10 000 habitants. Elles rassemblent 80 % de la population de Provence Méditerranée.

## Un lien fort entre géographie des âges et géographie de l'habitat

Les familles sont surreprésentées dans les villes moyennes non littorales. C'est le cas sur la totalité du territoire de Solliès-Pont et de La Crau, dotées d'un parc de logements pavillonnaires important. On retrouve cette surreprésentation entre la gare de La Garde et la Coupiane à La Valette-du-Var, où prédomine un parc de logements collectifs. À l'ouest, elle concerne une large partie d'Ollioules, hormis son centre ancien, le nord de La Seyne-sur-Mer et les quartiers ouest et nord de Toulon. Là, on observe une relative diversité de l'offre d'habitat, entre locatif et accession, collectif et individuel, parc public et privé.

La part des familles avec grands enfants est plutôt forte dans les communes de l'est et à Ollioules, alors que celle des familles jeunes l'est plutôt à l'ouest et dans le centre-ville de La Crau.

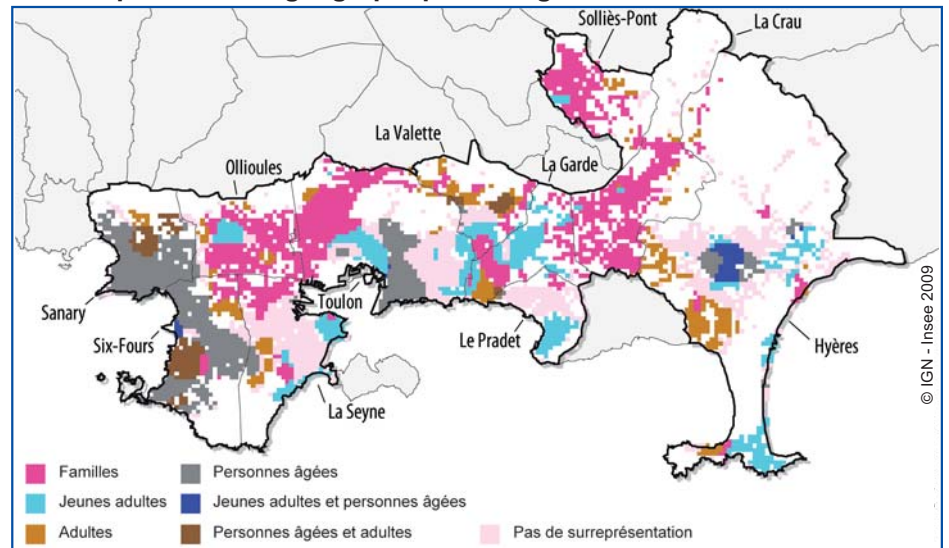
### Les jeunes adultes dans les centres-villes

Les jeunes adultes sont surreprésentés dans les centres-villes et dans quelques quartiers balnéaires.

La part des 18-24 ans est supérieure à la moyenne à proximité des deux campus universitaires de l'aire toulonnaise, entre La Garde et La Valette et dans le centre-ville de Toulon, mais aussi dans le centre-ville d'Hyères. C'est aussi le cas sur le littoral de l'est toulonnais, à la Garonne (Le Pradet), à l'Aiguade ou au port d'Hyères, probablement avec une fréquence élevée de locataires hors saison estivale.

Les 25-39 ans privilégient les grands centres-villes de l'agglomération (Toulon, Hyères, La Seyne, Ollioules, La Crau)

## La surreprésentation géographique des âges



Note : les zones blanches signifient que l'analyse n'est pas significative en raison de la faible densité de population.  
Source : Insee, Enquêtes Annuelles de Recensement 2004-2008

où ils peuvent trouver des logements locatifs et collectifs. On observe également une représentation forte de cette classe d'âge dans des secteurs plus isolés et balnéaires, de Fabrègas aux Sablettes (La Seyne) ou à Giens (Hyères).

### Au-delà de 40 ans : à la périphérie des villes moyennes et sur le littoral

Les 40-59 ans, moins souvent accompagnés d'enfants, privilégient des quartiers littoraux comme Costebelle et le Hameau de Giens (Hyères), le Cap Brun (Toulon) et la Coudoulière (Six-Fours-les-Plages). Dans ce dernier cas, comme au nord de Sanary et de La Valette (piémonts du Gros Cerveau et du Coudon), leur surreprésentation s'ajoute à celle des personnes âgées de 60 à 74 ans.

Plus largement, les personnes de plus de 60 ans privilégient les secteurs résidentiels très valorisés de l'aire toulonnaise, en particulier le cordon littoral ouest, de Sanary à Six-Fours. Les 60-74 ans sont très présents sur les contreforts du Faron à Toulon et du Coudon à La Valette, surplombant la Rade. Au-delà de 75 ans, la préférence s'accroît pour le Mourillon, quartier balnéaire de Toulon et son prolongement, la Rode, ainsi que pour le grand centre-ville hyérois.

## Une géographie assez tranchée de la structure des revenus

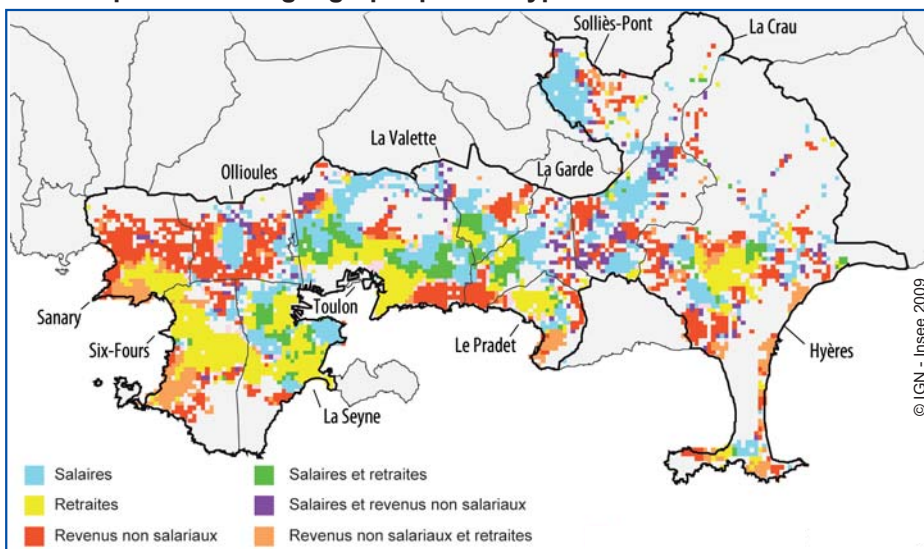
À l'exception du centre ancien de Toulon, l'aire toulonnaise est composée de zones très contrastées où, souvent, seule l'une des trois catégories de revenus (salaires, retraites ou revenus non salariaux) prédomine.

### Deux profils de retraités, entre centres anciens et quartiers résidentiels

Les revenus issus des retraites et des pensions sont surreprésentés dans un grand nombre de centres-villes de l'aire toulonnaise, souvent dans les centres anciens ou leurs abords immédiats (Toulon, Hyères, La Seyne, Le Pradet, La Garde, La Valette). Constitué d'habitat locatif, ancien, collectif et de petite taille, bénéficiant d'une offre de commerces et de services de proximité relativement dense, le parc de logements y reste accessible pour des retraités aux revenus modestes.

En revanche, à Sanary, à Six-Fours et à La Seyne, la surreprésentation des retraites s'étend plus largement sur le territoire communal, à proximité du littoral ou sur les hauteurs. Souvent, résider dans ces quartiers demande un niveau de revenus plus élevé que dans les centres anciens.

## La surreprésentation géographique des types de revenus



Note : les zones grises de l'aire signifient que l'analyse n'est pas significative en raison de la faible densité de population.

Source : Insee, *Revenus fiscaux localisés 2005*

## Des zones de précarité dans les grands centres-villes

La géographie de la précarité présentée ici porte essentiellement sur les populations allocataires de la Caf ou ayant des difficultés d'accès à l'emploi. Elle est relative à l'année 2006. Comme cela a déjà été observé pour d'autres agglomérations, l'habitat ancien des centres-villes joue souvent un rôle d'accueil des populations fragilisées. La précarité est ainsi particulièrement marquée dans les grandes villes de TPM : Toulon, La Seyne-sur-Mer et, dans une moindre mesure, Hyères.

### Les revenus non salariaux dans les quartiers les plus valorisés

Les revenus non salariaux (professions non salariées et patrimoine) sont surreprésentés en dehors des centres-villes. C'est le cas sur le littoral (La Garde, Toulon, Sanary, Six-Fours, Le Pradet) ou dans des quartiers situés en hauteur offrant une vue sur la mer (Hyères, La Valette, La Crau, Toulon et, surtout à l'ouest, Sanary et Ollioules). La prégnance de l'habitat individuel et l'environnement paysager de ces quartiers en font des secteurs résidentiels très attractifs pour les ménages aisés.

### Les revenus salariaux dans les centres et à leur périphérie

La part des salaires est particulièrement élevée dans les centres des villes moyennes (La Garde, Ollioules, La Crau, La Valette et Solliès-Pont), les centralités secondaires des villes majeures (comme à la Bayorre/Les Maurels à Hyères ou à la Loubière/ Brunet à Toulon) et certains quartiers résidentiels périphériques de Toulon ou de La Seyne. Mais cette répartition géographique varie fortement selon les professions et le niveau de revenu des actifs salariés.

### Une localisation des salariés variable selon les professions

La présence des ouvriers et des employés est surtout marquée dans les centres anciens ainsi que dans les secteurs d'implantation des logements sociaux ou aidés (Val des Rougières à Hyères, Sainte-Christine à Solliès-Pont, Les Mouissèques et Berthe à La Seyne ou Romain Rolland à La Garde). Elle s'accompagne parfois d'une surreprésentation des bas salaires, comme à Toulon, La Garde, La Seyne et Hyères. Ces communes abritent les quartiers prioritaires Zus (Zones Urbaines Sensibles) ou Cucs (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) de l'aire toulonnaise.

Les professions intermédiaires sont surreprésentées en dehors des centres-villes dans plusieurs communes de l'aire toulonnaise. On les retrouvera plutôt dans des zones pavillonnaires comme à La Crau (quartier de la Moutonne).

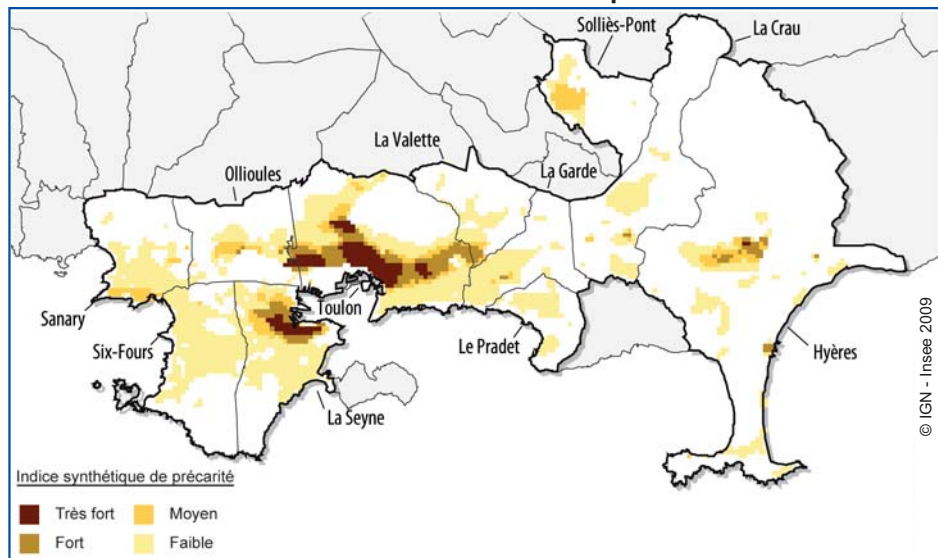
Les cadres sont particulièrement présents à Six-Fours et à Sanary, ainsi que sur le littoral et les secteurs résidentiels culminants du territoire. La surreprésentation des hauts salaires ainsi que des revenus non salariaux dans les mêmes secteurs confirme la ségrégation spatiale de ces espaces.

À Toulon, une zone de précarité s'étend d'ouest en est, puis dépasse les limites communales. Quatre secteurs se démarquent particulièrement.

Le premier se situe entre le Pont du Las et La Rode. Cette zone étendue intègre le centre ancien et la Zus correspondante, mais en dépasse très largement les limites. Un deuxième secteur est situé à l'ouest, partant d'Ollioules et du sud de la Beaucaire jusqu'au quartier de l'Escaillon à Toulon. Au nord-ouest de la ville, la Zus du Jonquet et ses alentours constituent une troisième zone de précarité, tandis qu'une quatrième zone se situe à l'est, autour de Saint-Jean-du-Var. Dans ces quatre secteurs, la plupart des formes de précarité sont surreprésentées.

À La Seyne-sur-Mer, une zone de précarité s'étend au nord de la commune, de Berthe aux Mouissèques, et intègre en partie les deux Zus du même nom. La précarité y est plus qu'ailleurs liée aux difficultés d'emploi et à la faiblesse des revenus. Dans le centre ancien, la précarité est particulièrement marquée et se caractérise par une très forte concentration de tous les indicateurs, y compris ceux liés à la famille.

**Les zones de concentration des indicateurs de précarité**



Note : les zones blanches signifient que l'analyse n'est pas significative en raison de la faible densité de population ou que l'indice synthétique de précarité est nul.

Sources : Insee, EAR 2004-2008 - Cnam 2006 - Caf 2006

Hyères se singularise également par la présence de zones de précarité autour du centre-ville, bien qu'elles soient moins concentrées qu'à La Seyne ou à Toulon. La précarité y concerne surtout les situations familiales et les revenus. Un autre secteur, de plus forte précarité, se situe autour du Val des Rougières.

marquée que dans les trois ensembles décrits précédemment, plusieurs zones de fragilité moyenne se distinguent sur le territoire, notamment dans certains centres anciens comme à Ollioules, Sanary ou Solliès-Pont.

\* \* \*

La précarité ne se limite pas aux quartiers prioritaires ou aux centres des grandes villes. Même si elle est moins

La géographie sociale de l'aire toulonnaise est très fragmentée, que l'on examine la répartition spatiale des âges ou

**L'indice synthétique de précarité**

Certains indicateurs révèlent la présence de populations en situation de fragilité sur un territoire. Un indice synthétique a été constitué à partir de la surreprésentation de neuf d'entre eux :

- deux indicateurs relatifs aux difficultés sur le marché du travail : chômage, chômage de longue durée ;
- quatre indicateurs de pauvreté monétaire : RMI, CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire), individus dépendant à plus de 50 % des revenus de la Caf, individus sous le seuil de bas revenus ;
- trois indicateurs de pauvreté familiale : présence de familles monoparentales à bas revenus, présence de couples de deux enfants ou plus à bas revenus, API (Aide Parent Isolé).

La représentation simultanée de tous ces indicateurs rendrait la lecture d'une carte très difficile. L'indice synthétique permet une première lecture de zones de grande précarité : à chaque fois que la zone est surreprésentée pour l'un des indicateurs précédents, l'indice augmente de 1. Il s'échelonne de 0 à 9 (faible = 1-2, moyen=3-4, fort = 5-6, très fort = 7-9). Plus l'indice est élevé, plus la fragilité de la population est forte. Cependant, une faible valeur de l'indice ne signifie pas absence totale de fragilité, les difficultés pouvant prendre d'autres aspects.

**Méthodologie de l'étude**

Cette étude est réalisée à partir de données localisées sur des carreaux de 200 mètres de côté. Les informations géolocalisées proviennent de sources diverses : Enquêtes Annuelles de Recensement 2004-2008, Caf 2006, DADS 2006, revenus fiscaux localisés 2005.

L'intérêt de cette méthode est de s'affranchir des découpages existants (institutionnels ou statistiques comme les Iris). Son objectif n'est pas de délimiter des périmètres précis, mais de mettre en évidence des zones de surreprésentation calculées par rapport à la moyenne des 11 communes de plus de 10 000 habitants.

Ces zones de surreprésentation expriment ainsi que la proportion d'individus de la catégorie étudiée est plus forte qu'en moyenne sur le périmètre étudié. Ce procédé ne peut être réalisé que sur des communes de plus de 10 000 habitants. Dans le SCot Provence Méditerranée, elles sont au nombre de onze : La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Sanary-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Solliès-Pont, Toulon et La Valette-du-Var.

**Pour en savoir plus**

- "Accélération de la croissance des aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur". SUD INSEE l'essentiel n° 110, octobre 2007.
- "Marseille-Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon : des revenus peu élevés et plus dispersés que dans les autres aires urbaines". SUD INSEE l'essentiel n° 95, septembre 2006.
- "Le Scot Provence Méditerranée : un territoire attractif malgré une offre limitée d'enseignement supérieur". SUD INSEE l'essentiel n° 75, novembre 2004.

**Politique de la ville**

Différents dispositifs liés à la politique de la ville sont mobilisés par l'État et par les collectivités sur certains territoires fragilisés. C'est le cas à Toulon et à La Seyne-sur-Mer avec notamment six Zones Urbaines Sensibles (Zus), deux Zones Franches Urbaines (ZFU) et deux Programmes de Rénovation Urbaine (PRU). En outre, quatre communes possèdent des territoires de Contrats Urbains de Cohésion Sociale (Cucs) : Toulon, La Seyne, Hyères et La Garde.

celle des revenus. La proximité de la mer, physique ou visuelle, la typologie du parc de logements, ancien collectif, social ou en accession individuelle, et les époques d'urbanisation en sont des déterminants essentiels. Cette fragmentation peut être considérée comme garante d'une certaine diversité.

Mais elle est aussi à la source de déséquilibres, en particulier la concentration spatiale de la précarité dans le cœur d'agglomération. Celle-ci se caractérise par sa forte intensité dans le parc de logements privés anciens. Les grands quartiers d'habitats sociaux, très hétérogènes en termes de précarité, ne rassemblent donc pas la majeure partie des populations fragilisées.

**Gérard Davout**  
**Joachim Timotéo**